

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER DU PRINTEMPS

24 novembre 2016

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Habitants présents : Mesdames FIARD et LIMOUSIN,
Messieurs GIZARD, MARGET, HAMON, MANCEL, UMENC, DEGAT
et DEKER

Habitants excusés : Messieurs FORCE, BOTELLE et RODIER,

Élus présents : Messieurs A. de BOURROUSSE, DOLL, MILLOT et BOSSIS :
Monsieur MARTIN élu, responsable du comité de quartier de
Printemps.

Invité : Un représentant de la société Kaufman et Broad

Monsieur Doll remercie les habitants présents à ce comité de quartier et rappelle la nécessité de faire remonter l'ensemble des problèmes du quartier pour trouver des solutions afin d'y remédier dans les meilleurs délais.

Monsieur Martin précise que les questions, selon leur nature, seront traitées immédiatement ou étudiées afin d'apporter des réponses claires, rapides et concrètes.

Suite à la présentation des participants, Monsieur Doll donne la parole à Monsieur Martin pour le déroulement de l'ordre du jour :

- ❖ Sécurité
- ❖ Voirie
- ❖ Urbanisation
- ❖ Environnement
- ❖ Divers

SECURITE

Monsieur Umenc nous informe que des individus se regroupent au bout de la **rue Jules César** pour fumer voire pour dormir dans leur voiture.

La surveillance du quartier est un atout majeur pour l'ensemble des habitants.

Dans ce contexte, il est hors de question de « régler soi-même » les problèmes que les résidents pourraient rencontrer. Pour rappel, les services de la Police municipale (01 39 15 79 58) et nationale (17) sont joignables 24h/24h.

Monsieur Millot confirme que la **Police municipale** continue à sillonner l'ensemble des quartiers de la ville (en voiture et à moto) et à participer aux opérations « Tranquillité Vacances ». L'équipe de la Police municipale, qui sera armée dans les mois à venir, participe en parallèle à des opérations spécifiques avec la Police nationale.

A la lecture des statistiques, le quartier du Printemps, bien que décentralisé, est calme et n'est pas concerné par des actes graves de délinquance.

Les **caméras de vidéo protection** installées permettent de surveiller l'espace et contribuent à prévenir certains délits. Néanmoins, si vous êtes victimes de dégradations ou d'incivilités, il est fortement recommandé de déposer une plainte auprès de la Police nationale. Monsieur Martin donne quelques conseils élémentaires de prévention en cas d'absence : s'équiper d'une alarme, enlever le courrier de la boîte aux lettres, prévenir ses voisins. Si certaines règles de précaution n'ont pas été prises en amont (par exemple : la fermeture des volets et des portes) les assurances ne pourront pas vous couvrir totalement.

En accord avec les cultivateurs et les villes de Sartrouville et de Montesson, **la plaine maraîchère** a été sécurisée par des blocs de béton qui ont été déposés en travers de tous les chemins qui la traverse. Ils seront ôtés au printemps 2017. Ces installations pourraient éviter des dépôts sauvages dont le nettoyage très coûteux est à la charge des communes. N'hésitez pas à photographier les contrevenants ou les plaques d'immatriculation des véhicules et à nous transmettre ces informations afin que la Ville puisse déposer plainte.

A l'approche de la **sortie du stade Maurice Baquet de Houilles, côté Carrières-sur-Seine**: la pose d'un coussin « berlinois » a ralenti les automobilistes dans la rue Vaucanson. Bien sûr, ces éléments de sécurité que nous pourrions installer ne peuvent régler ni l'incivilité ni le mauvais comportement de certains conducteurs automobile.

Carrefour rues du Printemps / Général Leclerc à Sartrouville et rue Edison à Houilles : pour sécuriser le carrefour, des bandes jaunes seront mises en place sur 5 à 10 m aux extrémités de la rue du Printemps.

D'autre part, afin d'éviter que les automobilistes étrangers au quartier ne s'engagent dans cet espace, un panneau « voie sans issue » sera posé à l'entrée de cette même rue (côté rue Vaucanson).

Il est rappelé aux automobilistes qui tournent à gauche en venant de la rue Edison de tenir leur droite pour s'arrêter au « stop » de la rue du Général Leclerc avant de reprendre leur route. Couper ce carrefour pour emprunter directement la rue du Printemps est une faute de conduite grave qui engage totalement la responsabilité des conducteurs.

VOIRIE

En raison des travaux actuels concernant la déviation de Sartrouville et faute de moyens financiers conséquents, la rue de Vaucanson ne sera pas remise en état. Il en est de même pour la plupart des voies à Carrières-sur-Seine. Néanmoins, la ville réalise dans les meilleurs délais tous les travaux qui pourraient entamer la sécurité des usagers.

En fonction de la création de nouveaux logements et des études qui ont été réalisées à ce sujet, dans la configuration routière actuelle, la rue Vaucanson peut absorber l'arrivée d'un nouveau trafic et de ce fait restera comme telle. La ville de Sartrouville nous confirme que, sur son territoire, la rue Jules César est en double sens.

URBANISATION

Pour répondre au manque de logement à Carrières-sur-Seine, l'Etat a demandé à la ville d'ouvrir impérativement de nouveaux chantiers. Le projet, qui est en négociation avec les propriétaires des terrains, les vendeurs et le promoteur, vise la construction de 120 à 150 maisons individuelles incluant certains petits immeubles de 2 à 3 étages maximum dans le secteur compris entre la rue des Grands-Champs et le dépôt « Revers ». Ce dossier est en cours mais aucune date ne peut être avancée à ce jour. Des réunions spécifiques seront prévues avec les habitants afin de donner toutes les informations nécessaires.

ENVIRONNEMENT

Il y a de nombreuses herbes folles dans le quartier

Monsieur le Maire rappelle que depuis plus de trois ans, la ville a choisi le passage au zéro phytosanitaire. Un printemps pluvieux et le beau temps de l'été ont favorisé la pousse des herbes. Cette politique ne sera pas remise en cause. Les services de la ville vont entretenir ces parties dans les meilleurs délais.

L'entretien des espaces verts sera progressivement externalisé. Cependant, il est demandé impérativement à l'ensemble des particuliers de tailler leurs haies, arbres et arbustes, afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public.

Dans le but de protéger leurs cultures, certains maraîchers ont recours à des *effaroucheurs*. L'emploi de ces appareils sonores doit être restreint et se limiter aux quelques jours durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées. Leurs implantations ne peuvent se faire à moins de 250 mètres d'une habitation. Le nombre de détonations par heure pourra en cas de besoin être fixé de manière individuelle par le Maire. Leur fonctionnement est interdit du coucher du soleil au lever du jour.

Un arrêté relatif à la lutte contre le bruit a été signé par le préfet le 11 décembre 2012. Vous le trouverez sur le site internet de la ville : www.carrieres-sur-seine.fr rubrique > Aménagement > Environnement.

QUESTIONS DIVERSES

Finances : suite aux réductions brutales des dotations de fonctionnement qui feront perdre à la ville 1,7 million d'euros par an à partir de 2017, toute l'équipe municipale gère le budget au plus près, en tentant d'équilibrer au mieux les recettes et les dépenses de la ville. Une série de mesures d'économies a déjà été mise en place dès 2015 (cf. Carrières magazine n°80).

Communauté d'Agglomération : en janvier 2016, l'ex Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) a fusionné avec celle de St Germain-en-Laye pour devenir la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) qui compte maintenant 20 communes et 333 000 habitants. Pierre FOND (Maire de Sartrouville) en est le président.

Fibre : le réseau sera totalement en place fin 2017. En accord avec EDF, la fibre peut être posée en aérien mais globalement elle passe dans les gaines souterraines actuelles du téléphone. Pour que la fibre soit déployée à votre porte, il est nécessaire de créer des conventions qui vous seront transmises, soit par votre syndic ou directement par la société, si vous en avez fait la demande à : ENGIE INEO / Brigitte OLIVIER (direction de l'île de France) brigitte.olivier@engie.com au 01 49 59 79 13

Centre médical : pour votre information, un centre médical sera construit par un promoteur dans la rue du Général Leclerc à Carrières-sur-Seine.

Etrences : les services des Ordures ménagères de la Société SEPUR n'ont pas à vous solliciter pour l'achat de calendriers, sachant que cette démarche est interdite sur la ville.

Bonnes et heureuses fêtes à tous.